



## FICHE ACTION N° 2 THEMATIQUE CITOYENNETE

<b>PORTEUR DE LA THEMATIQUE</b>	COMMUNE – ECOLE ELEMENTAIRE – COLLEGE
<b>Constats et enjeux</b>	Le renouvellement du Conseil Municipal des Jeunes démontre l'implication des jeunes, des acteurs éducatifs et de la volonté d'œuvrer pour leur engagement dans la cité. Les enjeux de Citoyenneté pour former des citoyens engagés et responsables concernent la promotion de l'engagement civique en encourageant et facilitant leur engagement dans des projets communautaires et des initiatives de volontariat qui renforcent le lien social et le sens de la responsabilité partagée ; également en matière d'éducation et formation par le développement des programmes d'éducation à la citoyenneté abordant des sujets tels que la démocratie, les droits et les responsabilités et favorisant ainsi le dialogue et le respect mutuel ; par le renforcement de l'accès à l'information en s'assurant que tous les membres de la communauté et en particulier les jeunes disposent de ressources pour comprendre les processus politiques et leur rôle en tant que citoyens ; enfin en s'attachant à l'inclusion et à la diversité par la création des espaces de rencontre et de dialogue entre divers groupes
<b>OBJECTIFS GENERAUX</b>	Eduquer à la citoyenneté et au faire ensemble
<b>OBJECTIFS OPERATIONNELS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- A partir de la première année le fonctionnement et les missions du CMJ auront été consolidés, ainsi que le partenariat avec l'école élémentaire et le collège.</li> <li>- Dans les 2 premières années du PEDT, les enfants de CM2 et de 6<sup>ème</sup> auront participé à x réunions du CMJ.</li> <li>- Dans les 2 premières années les enfants du CMJ auront émis x propositions d'amélioration de l'offre enfance-jeunesse sur le territoire</li> <li>- A la fin du PEDT x propositions auront été accompagnées en vue de leur mise en œuvre</li> </ul> <p>A partir de la 3<sup>ème</sup> année les enfants de 5<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> auront la possibilité de rejoindre le CMJ</p>
<b>PUBLIC CIBLE ET CALENDRIER DE REALISATION</b>	Années rentrées scolaires 2025 et 2026 enfants de CME2 et 6 <sup>ème</sup> A partir de la rentrée scolaire 2027 extension du CMJ aux 5 <sup>è</sup> , 4 <sup>è</sup> et 3 <sup>è</sup>
<b>MODALITES DE FONCTIONNEMENT</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Elections au sein de l'Ecole Elémentaire puis ensuite au sein du Collège des 16 Fontaines</li> <li>- Animation par des Elus</li> <li>- 3 à 5 réunions par an</li> <li>- comptes rendus des réunions</li> <li>- plan d'actions et suivi des actions à mettre en œuvre ou mises en œuvre</li> </ul>
<b>MOYENS NECESSAIRES</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Une charte de fonctionnement partagée du CMJ aura été rédigée et co-signée par les parties prenantes</li> <li>- coopération des enseignants</li> <li>- Elus</li> <li>- salle du Conseil Municipal</li> <li>- salle communale..</li> </ul>
<b>PARTENAIRES</b>	Ecole, Collège, Accueil Collectif de Mineurs
<b>FINANCEMENT</b>	En fonction des actions mises en œuvre des études de financement seront conduites
<b>Point de vigilance</b>	le CMJ permet de renforcer la continuité éducative , permet-il l'engagement des jeunes au service de la communauté, développe-t-il le faire ensemble et permet de de promouvoir les valeurs de la République ?

**INDICATEURS**

- Nombre de réunions communes : collège – école -commune et qualité du partenariat
- Taux de participation Elus CMJ et ELUS par réunion du CMJ
- Rapport entre le nombre d'enfants et élus et le nombre de présence aux réunions du CMJ
- Nombre de propositions émises par les enfants élus
- Nombre de propositions mises en œuvre
- Taux de réalisation des actions du CMJ
- **Impact des actions = taux de satisfactions**